



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par M. le Maire le 19 novembre 2021, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 25 novembre 2021 à 20h30, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, CADEAU Jean-Louis, BODINIER Élodie, GOMEZ Ludovic, Adjoints.

LEMOINE Bernadette, FOURNIER Denis, SIENISKI Danièle, BOUGET Steeve, NORMAND Valérie, CLOCHARD Nathalie, BOHN Bruno, ESTIMA Magali, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

PELE Laurent, JURET Didier, MORINIERE Luc, HANDORIN Pascal, MAROT Louna, GUITTET Christophe, conseillers municipaux,

AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :

Nom du mandant

PELE Laurent à
JURET Didier à
MORINIERE Luc à
MAROT Louna à
GUITTET Christophe à

Nom du mandataire

BLANCHARD Bernadette
CADEAU Jean-Louis
BODINIER Elodie
SIENISKI Danièle
ABELLARD Philippe

Secrétaire : ESTIMA Magali

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2021. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

1. Décision modificative n°1 - budget principal 2021 pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Tennis Club ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **décide** de réajuster les crédits budgétaires en section de fonctionnement tels que présentés dans le tableau ci-après.
- **adopte** les crédits budgétaires en fonctionnement par un vote au chapitre tels que présentés dans le tableau ci-après.
- **décide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Tennis Club au titre de l'année 2021 d'un montant de 649.74 €.
- **autorise M. le Maire à mandater cette subvention.**

2. Révision des tarifs d'utilisation des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **adopte** les nouveaux tarifs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 tels que présentés dans le tableau.
- **dit** que pour toute demande d'utilisation, un chèque de caution d'un montant de 500 € sera demandé avec la convention d'utilisation.

AFFAIRES SCOLAIRES

3. Adoption d'un avenant n°1 à la convention pour l'accueil des enfants de la commune déléguée d'Andard de la commune de Loire-Authion au groupe scolaire du Plessis-Grammoire « Le Chant du Monde ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve** l'avenant n°1 à la convention pour l'accueil des enfants de la commune déléguée d'Andard de la commune de LOIRE-AUTHION au groupe scolaire du PLESSIS-GRAMMOIRE « LE CHANT DU MONDE ».
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

INTERCOMMUNALITE

4. Présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité de service « Eau et Assainissement ».

le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 de la communauté urbaine Angers Loire Métropole sur le prix et la qualité de service « Eau et Assainissement ».

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris par délégation.

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T.

DATE	N°	OBJET
21/10/21	2021-40	Convention entre la commune et le SIEML pour une étude d'aide à la décision
22/10/21	2021-41	Attribution du marché de travaux "lot n°1 Menuiseries Extérieures Aluminium & Serrurerie" pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
22/10/21	2021-42	Attribution du marché de travaux " lot n°2 Menuiseries Intérieures - Agencement pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
22/10/21	2021-43	Attribution du marché de travaux " lot n°3 CLOISONS SECHES – PLAFONDS – ISOLATION" pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
22/10/21	2021-44	Attribution du marché de travaux "lot n°4 Faïence " pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
22/10/21	2021-45	Attribution du marché de travaux "lot n°7 Peinture - Revêtements de sol" pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
02/11/21	2021-46	Attribution du marché de travaux lot 6 "chauffage-ventilation-plomberie-sanitaires" pour la transformation & réhabilitation d'un ancien local commercial en médiathèque
02/11/21	2021-47	Transfert du marché conclut avec Abri Services à JCDECAUX suite à fusion - AVENANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Fait le 26 novembre 2021,

Secrétaire de Séance
ESTIMA Magali



Le Maire,
Philippe ABELLARD

